

**PREFECTURE DE L'OISE**

-----  
**SYNDICAT MIXTE D'EAU POTABLE DES SABLONS**  
-----

**PROCEDURE D'INSTAURATION DES PERIMETRES DE PROTECTION  
CONCERNANT LE CAPTAGE BSS000JUXC  
SITUE SUR LA COMMUNE D'ESCHES**  
-----

**CERTIFICAT ATTESTANT L'EXECUTION DE LA NOTIFICATION AUX  
PROPRIETAIRES CONCERNES DE LA DATE D'OUVERTURE D'ENQUETE**

---

Je soussigné .....Alain LETELLIER.....,  
Président du Syndicat Mixte d'Eau Potable des Sablons  
Certifie que :

En application de l'arrêté préfectoral ordonnant l'ouverture d'enquêtes conjointes en date du 18 avril 2024, les notifications aux propriétaires ont été réalisées dans les formes et délais prévus à son article n°6.

Fait à Villeneuve les Sablons....., le 13 mai 2024.....  
Le Président,

*Cachet et signature*

